

Marie Moret à monsieur Chastanier, 20 juin 1899

Auteur·e : [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteInv. n° 1999-09-60

Collation1 p. (402r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationFamilistère de Guise

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à monsieur Chastanier, 20 juin 1899,
Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN
(UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 04/12/2025 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/53693>

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [20 juin 1899](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familistère

Destinataire [Imprimerie Chastanier](#)

Lieu de destination 12, rue Pradier, Nîmes (Gard)

Description

RésuméMarie Moret envoie à l'imprimerie le sommaire du numéro de juillet 1899 du journal *Le Devoir* ; elle lui confirme que Jules Pascaly a envoyé ses articles à l'imprimerie, et qu'il ne manque pourachever le numéro que l'« État civil » et le « Mouvement des assurances ». Elle lui précise qu'il est inutile d'envoyer des épreuves à Jules Pascaly sauf s'il en fait la demande.

Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#)

Personnes citées[Pascaly, Charles-Jules \(1849-1914\)](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 29/09/2024

— 2. 26 Juin Familière
20 Juin 99

Monsieur Chastanier.

J'ai l'honneur de vous confirmer ma lettre et mon envoi du 19 et de vous assurer ci-joint le sommaire du prochain numéro du Dévoué.

M. Pascaly me dit vous avoir adressé les matières : partie avant-hier, partie hier.

Il ne manque donc que le Mouvement, ses assurances et l'Etat civil, que je

voul adhérerai sans peine.

Il n'y aura pas à adhérer d'épreuve à Monsieur Pascaly, à moins qu'il ne vous le demande lui-même.

Agreez je vous prie, Monsieur.
L'assurance de ma parfaite considération

V^e J. B. G. Gadis